



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Direction générale  
de la recherche et  
de l'innovation

Service de l'innovation,  
du transfert de technologies  
et de l'action régionale

Département  
des politiques d'innovation  
par le transfert de technologie

SITTAR C2

Affaire suivie par  
Morgane Le Bras  
Téléphone  
01 55 55 34 07  
Courriel  
morgane.lebras  
@recherche.gouv.fr

1 rue Descartes  
75231 Paris SP 05

CIR  
Pour toute information  
concernant l'agrément au  
crédit d'impôt recherche,  
veuillez contacter :  
Par mail : ciragrement  
@recherche.gouv.fr  
Par téléphone :  
mardi et jeudi après-midi  
de 14h à 17h  
01 55 55 98 08

Paris, le

20 AVR. 2018

24 AVR. 2018

Monsieur le Directeur général,

Vous avez fait parvenir à l'AFNOR un dossier de demande de labellisation CRT de la structure VALUTEC - Département C3T.

La commission nationale de labellisation des structures de transfert et de diffusion de technologies, instituée par le décret n°2014-16 du 8 janvier 2014, a examiné cette demande le 16 janvier 2018.

Après avis de la commission, fondé sur les conclusions du rapport d'évaluation de l'AFNOR, l'avis du DRRT et celui des deux rapporteurs, j'ai le plaisir de vous informer de la décision du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation d'accorder à VALUTEC - Département C3T le label CRT. Ce label prend effet le 01/01/2018 pour une durée de 3 ans.

Cette décision est assortie de la recommandation faite à la structure d'augmenter sa part d'activité avec les PME et les services sur mesure.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de ma meilleure considération.

Le chef de service de l'innovation, du  
transfert de technologie et de l'action  
régionale

Pierre-Louis AUTIN

Monsieur Jean-Pierre CARTELLINI  
Directeur général  
VALUTEC - Département C3T  
Bâtiment C3T - Le Mont Houy  
BP 90014  
59314 VALENCIENNES

Copie : DRRT HAUTS-DE-FRANCE